



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE Proche-Orient

Trente-sixième session

10-13 janvier et 7-8 février 2022

Déclaration du porte-parole du secteur privé

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NERC@fao.org

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation
Mesdames et Messieurs,

1. Au nom de la Société islamique pour le développement du secteur privé (la Société), branche du groupe de la Banque islamique de développement (groupe BID), j'ai l'honneur de participer à vos côtés à cette session ministérielle. Que Dieu accorde à l'Iraq prospérité et paix.
2. Notre cheminement avec le Bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a commencé l'année dernière, lorsque nous avons entamé ensemble un dialogue avec le secteur privé dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord dans le but de définir les perspectives de mobilisation et d'action de ce dernier en rapport avec les objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 2. Le Directeur général de la FAO était présent et a prononcé l'allocution d'ouverture. Je peux vous assurer que le premier dialogue du secteur privé organisé par le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord en collaboration avec la Société islamique pour le développement du secteur privé et le Forum des affaires du groupe BID (THIQAH) a suscité un vif intérêt au sein de la communauté.
3. J'en veux pour preuve notre décision collégiale d'examiner les conclusions et les recommandations de la Conférence régionale et d'en rendre compte. À cet effet, nous avons organisé notre propre consultation indépendante le 3 février, dont voici les conclusions et les recommandations principales:
 - Le secteur privé et la FAO se doivent d'adopter une vision commune des défis auxquels les systèmes alimentaires sont confrontés dans la région;
 - d'œuvrer ensemble à la concrétisation des quatre priorités que la FAO a établies pour la région et à la définition des modalités d'une action du secteur privé appelée à contribuer à leur réalisation;
 - de repérer les goulets d'étranglement et de cerner les contraintes qui font obstacle à la mobilisation du secteur privé dans les systèmes agroalimentaires, afin de pouvoir les surmonter et de concrétiser les ODD;
 - d'envisager les éléments éventuels d'une feuille de route en faveur de partenariats public-privé dans la région.
4. La consultation visait à nourrir un échange avec trois grandes catégories d'acteurs du secteur privé:
 - a) les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur agroalimentaire, parmi lesquelles les jeunes entreprises, susceptibles de tenir un rôle déterminant dans la réalisation de la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté rurale, en faisant une place particulière à l'agriculture numérique et aux entreprises dirigées par des jeunes ou des femmes;
 - b) les grandes entreprises, notamment nationales ou multinationales, et les entreprises publiques intervenant dans le secteur agroalimentaire, y compris dans la production, la transformation, la distribution et la vente au détail;

- c) les institutions financières, notamment les banques commerciales et les investisseurs du secteur privé, les investisseurs à impact social et d'autres institutions de l'investissement privé susceptibles de jouer un rôle déterminant dans la mobilisation d'investissements privés visant la réalisation des ODD.
5. Nous avons aussi salué l'Initiative Main dans la main, qui peut fournir un cadre solide pour une action collective significative sur le terrain.
 6. Dans ce cadre, la FAO doit proposer à des entités du secteur privé des partenariats dans lesquels celles-ci se verraient appariées à des pays donateurs, des banques de développement et d'autres parties prenantes en vue d'accélérer la transformation de l'agriculture et le développement rural durable.
 7. Les institutions financières partenaires de la Société en Afrique du Nord (la Banque Al Akhdar au Maroc, la Banque Wifack en Tunisie, la Banque islamique de Mauritanie et Enmaa Leasing Company en Égypte), et la Société elle-même, entendent réaffirmer que le secteur privé est une force motrice qui anime les marchés et stimule l'activité des consommateurs et des agriculteurs. Une plus grande mobilisation du secteur privé peut favoriser le renforcement des capacités, susciter des investissements et encourager l'adoption d'un modèle d'activité nouveau et professionnel tourné vers les marchés.
 8. Les partenariats entre secteur public et secteur privé composent un domaine lui aussi d'importance déterminante et qui doit se développer selon les axes suivants:
 - l'essor des connaissances en matière d'alimentation et une meilleure éducation aux usages alimentaires;
 - la garantie d'un accès à l'éducation, aux technologies, aux financements, au dialogue et à l'accompagnement pour tous (en visant les petits exploitants);
 - l'adaptation des innovations et des technologies à des finalités et à des publics différents, en retenant le principe d'une circularité à l'intérieur des systèmes alimentaires;
 - le renforcement des mécanismes de gestion des crises;
 - l'augmentation du niveau des investissements dans le secteur agroalimentaire.
 9. Nous nous sommes donc demandé ce que la FAO pouvait faire pour mieux mobiliser le secteur privé.
 - La FAO peut faire office d'agent facilitateur entre le secteur privé et le secteur public, en précisant le rôle de chacun et les objectifs partagés;
 - cerner les possibilités et les priorités communes s'agissant de collaborations spécifiques;
 - s'appuyer sur les avantages comparatifs de la FAO et du secteur privé à travers les partenariats définis que sont notamment la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et en se référant aux expériences du mécanisme de coopération technique Reverse Linkage du Groupe BID dans les travaux futurs de la FAO dans la région;
 - œuvrer en permanence à la rationalisation des modalités de la mobilisation;
 - mettre à profit les capacités de duplication et d'élargissement; travailler sur un modèle à l'échelle d'un pays et faire fond sur cette expérience pour catalyser la mise en œuvre du modèle dans d'autres pays.

10. En conclusion, au nom du secteur privé de la région, nous considérons que la FAO est un élément catalyseur de la transformation des systèmes agroalimentaires du monde, qui touche à la manière dont nous produisons, transformons, distribuons et consommons la nourriture, soit l'un des moyens essentiels permettant d'atteindre de nombreuses cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Je suis fier de déclarer que la Société a pris des mesures importantes au service du développement du secteur agricole et que nous demeurons aujourd'hui engagés en faveur de plusieurs initiatives qui visent le renforcement de ce secteur. Nous contribuons activement au développement du secteur agricole par le financement d'infrastructures et de projets dans le cadre de partenariats public-privé.
11. Nous sommes convaincus qu'en agissant ensemble, main dans la main, nous pouvons mener à bien notre noble mission consistant à éradiquer la faim, à éliminer la pauvreté et à faire en sorte de ne laisser personne de côté grâce à l'**amélioration** de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie.
12. Je vous souhaite une conférence couronnée de succès et j'espère être des vôtres en personne la prochaine fois.